



issa

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE | AISS

Programme d'activités 2011-2013

Adopté par la 34e Session du Conseil
4 décembre 2010

CHAPITRE 1: L'AISS – Promouvoir et développer une sécurité sociale dynamique à travers le monde

L'accès à la sécurité sociale est un droit de l'homme et la sécurité sociale est essentielle aux individus, aux sociétés et au progrès économique.

Pourtant, la majorité de la population mondiale ne bénéficie d'aucune protection de sécurité sociale. La mondialisation, l'évolution démographique, les mutations de la structure des marchés du travail international et nationaux, les innovations technologiques, les mutations des structures familiales et les attentes croissantes des affiliés constituent pour les régimes de sécurité sociale existants des enjeux que la crise financière et économique a encore accentué.

Dans ce contexte en mutation, les institutions de sécurité sociale sont appelées à innover et à relever les défis de manière anticipative si elles veulent maintenir et étendre la protection qu'elles confèrent aux populations.

En tant qu'organisation internationale leader favorisant la coopération des institutions de sécurité sociale au niveau international, l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), aide ses organisations membres à travers le monde dans cette mission importante. L'AISS concentre ses efforts sur les améliorations techniques et administratives de la sécurité sociale parmi ses membres et s'emploie à renforcer le rôle des institutions de sécurité sociale dans les débats nationaux sur la politique de sécurité sociale. Dans le cadre de l'accomplissement de son **mandat statutaire**, qui consiste à promouvoir et à développer la sécurité sociale à travers le monde, l'AISS apporte une contribution sans pareil à l'amélioration des résultats de la sécurité sociale sur la base de la justice sociale.

Dans l'accomplissement de son mandat statutaire, l'AISS s'inspire de la **vision stratégique** qui consiste à:

“Promouvoir, en favorisant l'excellence de l'administration de la sécurité sociale, une sécurité sociale dynamique en tant que dimension sociale de la mondialisation.”

Une “sécurité sociale dynamique” se réfère à des régimes de sécurité sociale qui sont accessibles, viables, adéquats, propices à l'intégration sociale et économiquement productifs et qui tirent leurs fondements d'institutions de sécurité sociale performantes et bien dirigées, proactives et novatrices. Conformément à la nature de l'AISS d'être une organisation regroupant des institutions de sécurité sociale, notre vision de la promotion d'une sécurité sociale dynamique associe les améliorations de la sécurité sociale aux capacités et aux performances de ces institutions.

Pour tendre vers cette vision stratégique, **le résultat attendu** de l'Association est de parvenir à:

“L'excellence dans l'administration de la sécurité sociale considérée comme le fondement de régimes de sécurité sociale accessibles, viables, adéquats, propices à l'intégration sociale et productifs sur le plan économique”.

Les institutions membres de l'AISS sont tenus à parvenir à l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale et l'AISS les assiste pour leur permettre de progresser vers cet objectif.

Les besoins et les priorités exprimés par les institutions membres de l'AISS déterminent par conséquent la nature des services et des activités proposés par l'Association. Les organisations membres ont défini les quatre **objectifs stratégiques** de l'AISS suivants:

1. *Fournir aux organisations membres des informations pertinentes et s'employer à faciliter l'internalisation de ces informations*
2. *Offrir des réseaux utiles et des plateformes d'échanges internationaux à ses membres*
3. *Promouvoir la sécurité sociale dynamique au niveau international*
4. *Garantir un niveau élevé de service pour les organisations membres, une exécution efficace de son programme d'activités et une bonne gouvernance de l'Association*

Dans la poursuite de ses objectifs stratégiques et en offrant des services de qualité aux institutions membres de l'AISS, le Secrétariat de l'Association adhère aux valeurs d'empathie, d'intégrité, d'ouverture au changement et de qualité de service. Pour garantir la responsabilité financière, la transparence et la bonne gouvernance, le Secrétariat de l'AISS est guidé par la Charte de bonne gouvernance de l'AISS, les normes de contrôle internes de l'AISS, ainsi que par les normes de qualité ISO 9001.

L'AISS travaille en partenariat avec d'autres organisations internationales déployant leurs activités dans le domaine de la sécurité sociale, en particulier avec le Bureau international du Travail (BIT) avec laquelle elle entretient des relations durables et privilégiées. L'AISS soutient et adhère à l'objectif de du BIT du travail décent et plus particulièrement à ses stratégies dans le domaine de la protection sociale.

CHAPITRE 2: L'AISS pendant la période triennale 2011-2013: Continuité du programme, développement stratégique et importance accrue accordée aux résultats

La définition du concept de la sécurité sociale dynamique en 2007 a permis à l'AISS de disposer pour la première fois d'un cadre stratégique à long terme qui sert d'orientation à ses activités pendant plusieurs périodes triennales. Conjointement aux efforts importants entrepris pour moderniser et améliorer les services de l'AISS conformément aux besoins et aux priorités exprimés par ses organisations membres, l'objectif primordial était et restera de rendre l'AISS encore plus utile pour ses organisations membres et de renforcer l'impact de ses activités.

Le **triennium 2008-2010** a constitué une première étape de ces efforts à long terme. La visibilité et l'accessibilité de l'AISS ont été améliorées par sa nouvelle image institutionnelle, son portail web et toute une série de publications et de moyens de communication nouveaux. Les Forums régionaux de la sécurité sociale et une priorité plus grande accordée aux séminaires techniques ont permis d'améliorer le programme de réunions de l'AISS. Une base de données sur les bonnes pratiques permet désormais d'accéder à des connaissances essentielles sur les innovations et les enseignements basés sur l'expérience. Le renforcement du rôle des Commissions techniques de l'AISS et la mise en place de vastes structures régionales ont rapproché l'AISS de ses organisations membres. L'établissement de lignes directrices pour une bonne gouvernance des institutions de sécurité sociale et une stratégie de l'AISS pour l'extension de la couverture de la sécurité sociale ont donné une perspective à long terme aux travaux de l'AISS et les bases pour l'amélioration de l'efficacité des activités ont été jetées dans ce secteur stratégique.

Le triennium 2008-2010 a été également consacré au renforcement de la responsabilité financière et de la transparence de l'Association. L'adoption d'une Charte de bonne gouvernance est un signe de l'engagement de l'AISS en faveur de la bonne gouvernance. L'attention portée à la qualité est renforcée par le processus d'obtention de la certification ISO 9001. L'introduction d'un nouveau mode de programmation et de budgétisation axé sur les résultats a pour objectif de renforcer la responsabilité financière par l'évaluation de la performance de l'AISS par ses organisations membres. Des rapports d'avancement axés sur les objectifs, la nouvelle présentation des rapports financiers ainsi que le dialogue avec le Bureau de l'AISS sur le mode de présentation du budget ont concouru à fournir le niveau de transparence et d'information attendu et requis par le Bureau de l'AISS pour exécuter sa fonction de contrôle et de suivi.

Le **triennium 2011-2013** visera à consolider et à poursuivre le déploiement de ses efforts destinés à accroître l'utilité de l'AISS pour ses institutions membres. La combinaison d'une priorité stratégique à long terme accordée aux grands thèmes de la sécurité sociale dynamique, assortis de nouvelles priorités thématiques, constituera la première étape pour y parvenir. En second lieu, l'AISS a l'intention d'élargir les services qu'elle propose à ses membres en se livrant à des activités destinées à faciliter le renforcement des capacités existantes dans les secteurs stratégiques prioritaires. Dans un troisième temps, l'introduction d'une évaluation de la performance dans le cadre de la mise en œuvre du mode de programmation et de budgétisation axé sur les résultats permettra à l'AISS de mettre particulièrement l'accent sur l'impact et les résultats de ses activités.

1. Priorités thématiques de l’AISS pour la période 2011-2013: Aborder les aspects essentiels de la sécurité sociale dynamique

Le programme de la sécurité sociale dynamique comprend une vaste panoplie d’aspects prioritaires de la sécurité sociale. Afin d’aider ses organisations membres dans leurs efforts pour parvenir à une sécurité sociale dynamique, l’AISS va rassembler progressivement les connaissances et les services pertinents pour englober tous ses aspects. Pendant le triennium 2008-2010, l’AISS s’est concentrée sur l’efficacité administrative et opérationnelle, l’accessibilité par l’extension de la couverture, la viabilité, les enjeux liés aux mutations démographiques et les réformes de la sécurité sociale.

En conjuguant la continuité du programme et l’objectif de mettre au point des activités pertinentes portant sur les différents volets de la sécurité sociale dynamique conformément aux besoins et aux priorités exprimés par ses organisations membres, le Secrétariat de l’AISS, les Commissions techniques et les structures régionales vont axer leurs activités pendant le triennium 2011-2013 sur les priorités thématiques suivantes:

- *Priorité thématique 1: L’efficience et l’efficacité administrative et opérationnelle*

L’efficience et l’efficacité administrative et opérationnelle est capitale pour parvenir à l’excellence dans l’administration de la sécurité sociale et constitue par conséquent une priorité à long terme de l’AISS. La promotion de l’application des lignes directrices de l’AISS sur la bonne gouvernance pour les administrations de la sécurité sociale, qui ont été développées pendant le triennium 2008-2010, ainsi que les solutions apportées aux nouveaux enjeux des TIC, seront d’une grande utilité pour les membres de l’AISS pendant le triennium 2011-2013.

- *Priorité thématique 2: L’extension de la couverture de la sécurité sociale*

Priorité à long terme, l’extension de la couverture de la sécurité sociale est également un enjeu majeur pour l’AISS et ses institutions membres. La mise en œuvre de la stratégie de l’AISS d’extension de la couverture de la sécurité sociale adoptée pendant le triennium 2008-2010 va redynamiser les activités de l’AISS en matière de promotion de la sécurité sociale pour tous.

- *Priorité thématique 3: Démarches proactives et préventives dans la sécurité sociale*

L’inclusion de mesures proactives a considérablement élargi l’objectif traditionnel de la sécurité sociale de protéger la population en cas de réalisation de risques définis. En réagissant aux principaux facteurs de risques par la prévention et l’intervention précoce, ces mesures sont destinées à réduire les besoins de prestations de la sécurité sociale, à promouvoir l’emploi et à faciliter la réintégration. Pour y parvenir, les institutions de la sécurité sociale devront renforcer leur capacité à anticiper les risques croissants. Par ailleurs, la coordination et la coopération entre les différents régimes et branches de la sécurité sociale devront être améliorées. Les solutions spécifiques à une branche au même titre que les solutions intégrées feront l’objet d’analyses, une attention particulière étant accordée aux bonnes pratiques.

- *Priorité thématique 4: Adéquation et qualité des prestations et services de la sécurité sociale*

A la lumière de la crise financière et économique, ainsi que de deux décennies de réforme de la sécurité sociale, l'adéquation et la qualité constituent des thèmes hautement pertinents pour le triennium 2011-2013. Le contexte actuel et les tendances qui en découlent exigent de nouvelles idées et de nouveaux moyens pour garantir un niveau de prestations suffisant. En conjuguant celles-ci avec l'objectif de définir des lignes directrices en matière de qualité de service pour les administrations de la sécurité sociale, l'AISS va s'efforcer de prendre de nouvelles initiatives dans ce domaine complexe.

2. Renforcer l'impact et la valeur ajoutée de l'AISS dans les secteurs stratégiques: activités destinées à renforcer les capacités existantes

Le cadre stratégique à long terme de la sécurité sociale dynamique permet la continuité du programme et soutient ipso facto l'attention spéciale accordée à son impact pour ce qui est des dimensions de la sécurité sociale dynamique considérées comme particulièrement importantes par les institutions membres de l'AISS. Ce cadre permet à l'AISS de déployer une action stratégique et également, en plus d'augmenter ses connaissances, de promouvoir et de renforcer son l'impact par le biais d'activités destinées à aider les institutions membres à intégrer et à exploiter. La création de registres d'experts, l'adoption de mesures destinées à faciliter l'entraide entre les membres, des modules de formation et des séminaires ou des cours d'apprentissage en ligne par exemple figurent au nombre de ces activités destinées à faciliter le renforcement des capacités existantes. Elles constituent un complément certes nouveau mais extrêmement utile aux services fournis par l'AISS et constituera un axe de développement décisif pendant le triennium 2011-2013.

Conformément à l'avis émis par le Bureau de l'AISS, l'Association veillera au bon déroulement de ses activités destinées au renforcement des capacités dans deux secteurs stratégiques. Des activités seront tout d'abord entreprises dans le domaine de la bonne gouvernance dans la sécurité sociale en s'inspirant notamment des lignes directrices pour une bonne gouvernance adoptées pendant le triennium 2008-2010. L'extension de la couverture de la sécurité sociale en vue de mettre en œuvre la stratégie de l'AISS sur l'extension de la couverture de la sécurité sociale, adoptée pendant cette même période, constituera un autre domaine d'activité. Le Secrétariat de l'AISS procédera à une évaluation spécifique de ces activités.

3. Renforcer l'impact et la responsabilité financière: programmation et budgétisation axées sur les résultats et évaluation de la performance

Le mode de programmation et de budgétisation axé sur les résultats adopté par l'AISS pendant le triennium 2008-2010 a été appliqué pour la première fois à la préparation du présent Programme et Budget 2011-2013. Cette méthode se compose d'un cycle constitué des éléments suivants: fixation des objectifs et formulation du programme par le Secrétariat de l'AISS conjointement avec les institutions membres et les organes statutaires de l'AISS, mise en œuvre du programme par le Secrétariat de l'AISS et suivi de son application par le Bureau de l'AISS, et pour finir: mesure de la performance et évaluation de l'impact. Cette nouvelle méthode garantit un contrôle étroit de la mise en œuvre du programme, ainsi qu'une mesure et une évaluation complètes par les institutions membres de la performance de l'AISS. Elle favorise par conséquent une culture de qualité de service, de pertinence et d'impact et stimule la responsabilité financière et la transparence.

Il sera indispensable de prendre des mesures destinées à renforcer la culture axée sur les résultats en matière d'organisation au sein du Secrétariat de l'AISS si l'on veut que l'application du mode de programmation et de budgétisation axé sur les résultats porte ses fruits. Il faudra par ailleurs mettre au point des outils appropriés pour améliorer l'établissement de compte rendus sur l'état d'avancement du programme et pour en mesurer la performance. Ces mesures, de même que l'instauration d'un dialogue efficace avec les institutions membres sur l'impact des activités de l'AISS, constitueront par conséquent eux aussi des thèmes de développement importants pour le triennium 2011-2013.

CHAPITRE 3: Programme d'activités

Le projet de programme d'activités triennal est articulé autour de quatre axes principaux:

- Des projets soutenant les quatre priorités thématiques triennales
- Des activités régulières qui sont une constante des programmes d'activités de l'AISS
- La coordination des Commissions techniques de l'AISS et des structures régionales
- Gouvernance interne et administration générale de l'AISS

Chaque proposition de projet ou d'activité est présentée conformément au nouveau mode de programmation axé sur les résultats adopté par l'AISS. Cette présentation comprend les éléments suivants:

- Le titre du projet ou de l'activité
- Une description succincte du contenu du projet ou de l'activité
- Les résultats attendus du projet ou de l'activité
- Leur incidence attendue, autrement dit par quels moyens les résultats attendus devront aider les organisations membres dans leur quête de l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale

Chaque projet ou activité destiné à produire des résultats visant directement à soutenir les efforts des institutions membres vers l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale est assorti de l'impact attendu de la part de ce projet ou de cette activité.

L'intention de ce mode de présentation des projets et des activités est d'accroître la transparence et la responsabilité financière conformément à la nouvelle méthode. Le Secrétariat de l'AISS présentera à chaque réunion du Bureau un rapport sur l'état d'avancement des résultats du programme prévu et soumettra au Bureau de l'AISS, courant 2012, un rapport circonstancié à moyen terme sur l'application du programme. Afin d'évaluer la performance de l'AISS en tant qu'organisation, de manière à établir si les résultats attendus produisent l'impact escompté, l'ensemble des institutions membres sera soumis à une enquête pendant le prochain triennium en vue d'évaluer la qualité et l'impact/l'impact potentiel des résultats qu'obtient l'AISS en les aidant à tendre vers l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale. Les résultats de cette évaluation des performances fourniront des renseignements et des informations précieux qui permettront au Bureau de l'AISS d'adapter les activités et de leur donner un ordre de priorité dans les périodes triennales à venir.

L'annexe A récapitule les résultats qui représentent l'ensemble des services dont l'AISS fera bénéficier ses membres pendant le triennium 2011-2013.

1. Priorités thématiques et projets

1.1 Efficience et efficacité administrative et opérationnelle

Projet sur la promotion de la bonne gouvernance dans la sécurité sociale

La bonne gouvernance est un sujet prioritaire des institutions de sécurité sociale. En collaboration avec ses Commissions techniques, l'AISS a élaboré et adopté pendant le triennium 2008-2010 un ensemble de lignes directrices en matière de bonne gouvernance pour les institutions de la sécurité sociale. L'objectif de ce projet est par conséquent de promouvoir la bonne gouvernance en aidant

les institutions membres de l'AISS à appliquer et mettre en œuvre ces lignes directrices. En plus d'offrir des connaissances et des forums d'échanges, l'AISS va mettre en place des activités destinées à faciliter le renforcement des capacités existantes, étant donné que la bonne gouvernance a été sélectionnée par le Bureau de l'AISS comme l'un des deux thèmes pilotes pour cette nouvelle fonction de l'Association. Ce projet sera mis en œuvre en collaboration avec les Commissions techniques de l'AISS, les structures régionales de l'Association et des experts extérieurs.

Résultats attendus:

1. Des lignes directrices complétées et mises à jour, ainsi qu'un outil d'auto-évaluation en matière de bonnes pratiques
2. Des bonnes pratiques destinées à être introduites dans la base de données sur les bonnes pratiques de l'AISS
3. Des outils pour faciliter le renforcement des capacités des membres dans leurs efforts d'améliorer la gouvernance:
 - a) Elaboration d'un module de formation sur la bonne gouvernance
 - b) Création d'un registre de consultants experts dans le domaine de la bonne gouvernance
 - c) Promotion de coopération entre les membres et mise à disposition de moyens destinés à faciliter cinq projets de jumelage par an au maximum en 2012 et en 2013
 - d) Soutien à l'organisation par les structures régionales de l'AISS de trois séminaires de formation au maximum par an en 2012 et 2013
 - e) Elaboration et lancement d'une application d'apprentissage en ligne sur la bonne gouvernance
4. Un rapport sur les progrès et la mise en place de lignes directrices en matière de bonne gouvernance

Impact attendu:

Les résultats concourront aux efforts des organisations membres de renforcer leurs capacités et à leurs stratégies d'améliorer leur bonne gouvernance

Projet sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC) comme vecteur d'intégration des politiques et des programmes en matière de sécurité sociale

L'intégration et la coordination des programmes en matière de sécurité sociale sont de plus en plus considérées comme un moyen d'atteindre des objectifs importants liés au fonctionnement sans heurts des régimes de sécurité sociale. La Conférence internationale sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la sécurité sociale, qui s'est tenue à Séville en Espagne en juin 2009, a constaté les enjeux importants en matière de TIC que suscitent l'intégration et la coordination de plus en plus poussées des programmes de sécurité sociale. Le projet va par conséquent s'attaquer aux aspects les plus complexes liés à l'intégration du système et des informations, à son interopérabilité ainsi qu'à la réglementation en matière de protection des données et de la vie privée, en vue de définir des solutions et de partager les leçons à en tirer. Sa mise en œuvre s'effectuera en collaboration avec la Commission technique sur les TIC de l'AISS et des experts extérieurs.

Résultats attendus:

1. Une conférence internationale sur les TIC dans la sécurité sociale
2. Des bonnes pratiques destinées à être introduites dans la base de données sur les bonnes pratiques de l'AISS
3. Un rapport technique contenant un index des normes et technologies TIC en rapport avec l'interopérabilité et l'intégration du programme

Impact attendu:

Les résultats concourront aux stratégies des organisations membres destinées à surmonter les barrières que constituent les TIC pour l'intégration et la coordination du programme de sécurité sociale.

1.2 Extension de la couverture de la sécurité sociale

Projet sur la promotion de l'extension de la couverture de la sécurité sociale

L'extension de la couverture de la sécurité sociale est une priorité capitale pour l'AISS et constitue un élément essentiel de son mandat de promouvoir la sécurité sociale. Les institutions de sécurité sociale sont à la pointe du processus d'extension de la couverture. Une stratégie de l'AISS sur l'extension de la couverture a été développée pendant le triennium 2008-2010 dans l'optique d'améliorer l'aide dévolue par l'AISS à ses organisations membres et servira de fil directeur aux activités de l'AISS dans les années à venir. Le Secrétariat de l'AISS, ses Commissions techniques et ses structures régionales auront pour mission importante de mettre en œuvre cette stratégie. L'extension de la couverture ayant été sélectionnée par le Bureau de l'AISS comme l'un des deux thèmes dont l'AISS veillera à la réalisation pour faciliter le renforcement des capacités existantes, une part importante de ses activités sera consacrée à ce nouvel objectif.

Résultats attendus:

1. Un manuel sur les stratégies d'extension de la sécurité sociale et les solutions administratives relevant des bonnes pratiques pour les populations difficiles à couvrir
2. Des outils pour permettre aux organisations membres d'œuvrer à l'extension de la couverture:
 - a) Mise au point d'un module de formation sur l'extension de la couverture.
 - b) Création d'un registre de consultants experts dans le domaine de l'extension de la couverture de la sécurité sociale
 - c) Promotion la coopération entre les membres et mise à disposition des moyens nécessaires à cinq mesures de jumelage au maximum par an
 - d) Soutien à l'organisation par les structures régionales de l'AISS de trois séminaires de formation au maximum par an sur l'extension de la couverture
 - e) Un portail web et un forum d'échanges sur l'Extranet sur l'extension de la sécurité sociale
3. Mise en place d'un outil de suivi et de reporting avec la définition de cibles
4. Deux études destinées à identifier les lacunes en matière de connaissances sur l'extension de la couverture dans les principaux secteurs définis dans la stratégie de l'AISS sur l'extension de la couverture, avec les résultats suivants:
 - a) Des bonnes pratiques destinées à être introduites dans la base de données sur les bonnes pratiques de l'AISS
 - b) 2 rapports techniques
 - c) 2 numéros de *Perspectives en politique sociale*

5. Promotion de l'extension de la couverture de la sécurité sociale au niveau international à travers des partenariats avec des organisations internationales telles que l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Banque Mondiale, les donateurs et des associations de la société civile
6. Contribution à la stratégie de l'OIT sur l'extension de la protection sociale au moyen d'activités spécifiques en concertation avec l'OIT

Impact attendu:

Les résultats contribueront aux efforts des organisations membres pour renforcer leur capacité d'élaborer des solutions et pour défendre la cause de l'extension de la couverture de la sécurité sociale au niveau national.

1.3 Démarches proactives et préventives dans la sécurité sociale

Projet sur la promotion de démarches proactives et préventives pour tous les risques

Des mesures proactives, et notamment la prévention et l'intervention précoce, s'attaqueront aux facteurs de risques principaux dans le but de diminuer les besoins de prestations de la sécurité sociale, de promouvoir l'emploi et de faciliter la réintégration. Ce rôle élargi de la sécurité sociale exige de la part des institutions de sécurité sociale qu'elles se donnent les moyens d'anticiper les risques croissants et appelle à améliorer la coordination et la coopération entre les différents régimes et les différentes branches de la sécurité sociale.

Les Commissions techniques de l'AISS ont fait savoir qu'elles préféreraient, comme thème transversal de leurs travaux pendant le triennium 2011-2013, la question des démarches proactives et préventives dans la sécurité sociale. Un certain nombre de sous-projets va donc être consacré à des aspects spécifiques à telle ou telle branche ainsi qu'à des aspects intégrés, et notamment les innovations, les barrières, la rentabilité financière ou le rôle croissant des partenariats institutionnels et entre branches. La mise en œuvre de ce projet incombera au Secrétariat de l'AISS en collaboration avec les Commissions techniques de l'Association et des experts extérieurs.

Résultats attendus:

1. Huit séminaires techniques
2. Des bonnes pratiques destinées à être introduites dans la base de données sur les bonnes pratiques de l'AISS
3. Quatre rapports techniques
4. Cinq numéros de *Perspectives en politique sociale*
5. Une stratégie de prévention de l'AISS

Impact attendu:

Les résultats concourront aux capacités des organisations membres à élaborer et à appliquer des mesures proactives et préventives de sécurité sociale.

1.4 Adéquation et qualité des prestations et services de la sécurité sociale

Projet sur l'élaboration de lignes directrices sur la qualité de service de l'AISS pour les administrations de la sécurité sociale

La satisfaction du client est un objectif prioritaire des institutions de sécurité sociale qui exerce une influence considérable sur la légitimation sociale des régimes de sécurité sociale. Ce thème possède également un fort potentiel pour l'établissement de comparaisons et le transfert de bonnes pratiques. Le but de ce projet est d'élaborer des lignes directrices en matière de qualité de service pour les administrations de la sécurité sociale par la collecte et l'analyse d'informations sur les différentes dimensions de la satisfaction du client. Il s'agit d'un projet de développement stratégique pour l'AISS qui, en s'ajoutant aux lignes directrices en matière de bonne gouvernance et aux lignes directrices sur l'investissement des fonds de la sécurité sociale, donnera naissance à un troisième ensemble de lignes directrices de l'AISS. Axé tout spécialement sur la qualité de service, il servira de base à un programme d'activités plus étendu destiné à aider les organisations membres à améliorer leur qualité de service dans les périodes triennales à venir. Le Secrétariat, en collaboration avec les Commissions techniques de l'AISS et des experts extérieurs, sera chargé de mener à bien ce projet.

Résultats attendus:

1. Des lignes directrices de l'AISS en matière de service qualité pour les administrations de sécurité sociale
2. Des bonnes pratiques en matière de service qualité en adéquation avec les lignes directrices pour une inclusion au sein de la base de données des bonnes pratiques de l'AISS

Impact attendu:

Les résultats aideront les membres dans leurs actions destinées à améliorer la qualité de service.

Projet sur les idées, les tendances et les mesures visant à assurer et à améliorer l'adéquation des prestations

Dans un contexte de réformes de la sécurité sociale et de crise financière et économique, la question de l'adéquation des prestations retient davantage l'attention des décideurs politiques et des gestionnaires de la sécurité sociale depuis peu. Les discussions se contentent souvent de donner une définition restrictive du niveau convenable des prestations en termes de taux de remplacement. Même si ces éléments sont d'une importance cruciale, d'autres éléments tels que les mesures destinées à améliorer l'employabilité, à rester en bonne santé ou à favoriser la réintégration, la fiabilité des prestations, l'éducation et les connaissances financières, ainsi qu'une vue plus holistique des prestations et des besoins dans différentes branches, sont susceptibles d'être considérés comme des dimensions complémentaires importantes de l'adéquation des prestations. Le but de ce projet sera par conséquent de donner une définition plus large du concept d'adéquation et de cerner et d'analyser les tendances récentes en matière d'adéquation des prestations pour différentes branches de la sécurité sociale. En se fondant sur cette analyse, il examinera les grands enjeux et leurs solutions en garantissant l'adéquation dans une optique prospective. Le Secrétariat, en collaboration avec les Commissions techniques de l'AISS et des experts extérieurs, sera chargé de mener à bien ce projet.

Résultats attendus:

1. Quatre rapports techniques
2. Quatre numéros de *Perspectives en politique sociale*
3. Un séminaire technique
4. Une Conférence internationale des actuaires et statisticiens de la sécurité sociale
5. Une approche de l’AISS pour les prestations de sécurité sociale adéquates

Impact attendu:

Les résultats aideront les membres à évaluer en détail et à améliorer l’adéquation des prestations dans le cadre de leurs régimes.

2. Activités régulières

2.1 Analyse et recherche en matière de politiques

Le programme d’analyse des réformes et des pratiques dans la sécurité sociale en vue de recenser les tendances régionales et mondiales de la sécurité sociale est une fonction importante de l’AISS. L’analyse et la recherche en matière de politiques assurent la coordination de cette fonction et ajoutent en même temps un volet prospectif aux activités de l’AISS par l’observation des développements socio-économiques récents et d’autres évolutions contextuelles, ainsi qu’en évaluant leur incidence potentielle sur la sécurité sociale à l’avenir. Enfin, le programme d’analyse et de recherche étudie également la contribution qu’apporte la sécurité sociale aux objectifs de développement social et économique au sens large, et fournit les arguments fondés sur la recherche qui aident l’AISS et ses organisations membres à promouvoir le rôle important de la sécurité sociale. Elle concourt ipso facto à plusieurs activités de l’AISS et à la définition des priorités thématiques futures de l’AISS.

Tout en continuant d’affiner le suivi des tendances régionales et mondiales, ce programme mettra l’accent sur le renforcement du volet prospectif. Tout en continuant d’affiner le suivi des tendances régionales et mondiales, ce programme mettra l’accent sur le renforcement du volet prospectif de l’AISS par la diffusion systématique d’informations et l’analyse des tendances émergentes. Une commission technique “Analyse et recherche en matière de sécurité sociale” sera créée en vue de mieux structurer et de mieux cadrer les activités politiques et de recherche et pour aligner celles-ci sur les procédures générales de planification et de fourniture des prestations de l’AISS. Le mandat de cette nouvelle commission technique sera défini par le Bureau de l’AISS en 2011. Le Secrétariat de l’AISS, en collaboration avec cette Commission technique et des experts extérieurs, sera chargé de la mise en oeuvre de ces activités d’analyse et de recherche sur les politiques.

Résultats attendus:

1. Une conférence internationale d’analyse et de recherche en sécurité sociale
2. Quatre rapports régionaux et un rapport mondial sur les développements et tendances en sécurité sociale
3. Cinq numéros de *Perspectives en politique sociale* contenant des résumés des rapports régionaux et mondiaux sur les développements et les tendances dans la sécurité sociale
4. Une série spéciale de six numéros de *Perspectives en politique sociale* consacrés aux tendances émergentes
5. Un rapport technique sur les tendances émergentes dans la sécurité sociale qui paraîtra à l’occasion du Forum mondial de la sécurité sociale 2013
6. Des fonctionnalités web sur les tendances émergentes qui seront disponibles sur le portail web de l’AISS

Impact attendu:

Les résultats concourront à la capacité des organisations membres à anticiper les tendances émergentes, à élaborer des réponses à celles-ci et à aider les organisations membres à promouvoir la sécurité sociale au niveau national.

2.2 Bases de données de la sécurité sociale et service documentaire

L'AISS rassemble et traite des informations sur les régimes de sécurité sociale, les réformes et les bonnes pratiques et fournit des informations pertinentes sous forme facilement accessible à ses organisations membres par le biais des bases de données sur la sécurité sociale disponibles sur le portail web de l'AISS et de diverses publications. L'AISS gère également un service documentaire qui joue un rôle essentiel dans les efforts de l'Association pour fournir des informations prioritaires sur la sécurité sociale à ses organisations membres en mettant l'accent en particulier sur des outils de recherche sur le web destinés à la collecte et à l'organisation des informations sur la sécurité sociale.

Un accent particulier sera mis sur l'extension du nombre de bonnes pratiques incluses dans la base de données sur les bonnes pratiques, la production d'articles à valeur ajoutée destinés à la base de données sur les réformes, ainsi que sur le nombre de pays couverts par les bases de données sur la sécurité sociale. Des efforts seront entrepris pour améliorer l'accessibilité et la convivialité des interfaces des bases de données et pour accroître l'utilisation par les organisations membres de l'AISS des informations uniques disponibles, en particulier dans la nouvelle base de données sur les bonnes pratiques. Les résultats du service documentaire seront enrichis pour faire en sorte qu'ils contribuent à un éventail plus large d'activités de l'AISS. Le Secrétariat de l'AISS, en collaboration avec des experts extérieurs, assurera le déroulement de ces activités.

Résultats attendus:

1. 100 bonnes pratiques destinées à la base de données sur les bonnes pratiques et découlant des projets de l'AISS, l'organisation de prix des bonnes pratiques à l'occasion des Forums régionaux de la sécurité sociale et d'autres moyens.
2. 330 notes de synthèse sur les réformes nationales de la sécurité sociale destinées à la base de données sur les réformes
3. 6 volumes de la publication intitulée *Régimes de sécurité sociale dans le monde* édités en vertu du contrat conclu avec l'Administration de la sécurité sociale des Etats-Unis et des mises à jour correspondantes des profils des pays sur le portail web de l'AISS
4. Publication journalière d'articles pertinents sur la sécurité sociale dans le *Moniteur de la sécurité sociale*

Impact attendu:

Les résultats soutiendront les bases de connaissances des organisations membres et les aideront dans leurs efforts vers l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale.

2.3 Baromètre international des administrations de la sécurité sociale

Une étude de faisabilité relative à un baromètre international de l'AISS des administrations de la sécurité sociale a été réalisée pendant le triennium 2008-2010 en vue d'élaborer des indicateurs de performances de l'administration de la sécurité sociale, et, partant, un outil de comparaison unique pour les organisations membres de l'AISS. Ce baromètre a pour objectif de fournir aux organisations membres de l'AISS des informations et des indicateurs fiables qui leur permettront de comparer régulièrement leurs performances administratives. Les données sur les institutions individuelles seront réunies sous forme d'indicateurs mondiaux et compléteront les rapports de l'AISS sur les tendances et les développements dans la sécurité sociale.

En sus du déploiement du baromètre international à l'intention d'un groupe plus important d'institutions membres de l'AISS, l'objectif consistera également à augmenter le nombre de branches de la sécurité sociale couvertes par le baromètre, au-delà des risques liés à la vieillesse et aux accidents du travail inclus dans l'étude de faisabilité. Le Secrétariat de l'AISS assurera la réalisation de ce programme. Cela dit, d'importantes contributions extrabudgétaires en nature provenant d'institutions membres ou d'autres organisations seront nécessaires afin de permettre d'atteindre les résultats attendus.

Résultats attendus:

1. Un ensemble d'indicateurs mondiaux sur la performance administrative dans la sécurité sociale
2. Des rapports rédigés en vue d'examens collégiaux – outils de comparaison destinés aux institutions membres pour leur permettre de s'étalonner par rapport à un certain nombre d'institutions membres dans des pays sélectionnés

Impact attendu:

Les résultats soutiendront les efforts des organisations membres en vue d'améliorer leurs performances administratives.

2.4 Forums mondiaux et régionaux de la sécurité sociale

Les Forums mondiaux et régionaux de la sécurité sociale, qui comportent des sessions sur les développements et les tendances dans la sécurité sociale, des thèmes d'actualité prioritaires et des points saillants de la sécurité sociale, constituent les sommets du cycle d'activités de l'AISS. Plateformes de rencontres et d'échanges rassemblant des gestionnaires de haut rang de la sécurité sociale, des représentants de haut niveau d'organisations internationales et régionales et des décideurs politiques, ces Forums, en plus d'offrir des occasions uniques d'échanges techniques sur les enjeux relatifs aux quatre priorités du programme de l'AISS, se font également l'écho auprès des décideurs politiques et des médias du rôle important que joue la sécurité sociale pour le développement économique et social.

Des Forums régionaux de la sécurité sociale se tiendront pendant le triennium en Afrique, dans les Amériques, en Europe et dans la région Asie-Pacifique respectivement et leurs conclusions concourront au prochain Forum mondial de la sécurité sociale qui sera organisé en 2013. Tous les Forums sont organisés par le Secrétariat de l'AISS et des efforts seront entrepris pour renforcer les retombées des Forums régionaux de la sécurité sociale par la contribution efficace des structures régionales concernées qui en assureront le suivi.

Résultats attendus:

1. Quatre Forums régionaux de la sécurité sociale pour l'Afrique, les Amériques, la région Asie-Pacifique et l'Europe respectivement avec des sessions sur les développements et les tendances dans la sécurité sociale, sessions techniques et des sommets de la sécurité sociale
2. Le Forum mondial de la sécurité sociale 2013 avec une session sur les développements et les tendances de la sécurité sociale, trois journées consacrées aux sessions techniques et un sommet de la sécurité sociale

Impact attendu:

Les résultats soutiendront les organisations membres pour accéder aux réseaux et aux connaissances qui les aident à tendre vers l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale et les aideront à défendre la cause de la sécurité sociale au niveau national.

2.5 Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail

Le Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail organisé conjointement par l'AISS et le BIT est l'événement international majeur sur la sécurité et la santé au travail. Le prochain Congrès mondial se tiendra en septembre 2011 en Turquie où il rassemblera des décideurs politiques et des experts qui débattront des bonnes pratiques et des efforts à travers le monde pour "édifier une culture de la prévention pour un futur sain et sûr". Il traitera également des activités de promotion et d'application de la déclaration de Séoul sur la sécurité et la santé au travail qui avait été adoptée lors du dernier Congrès mondial en 2008 en la République de Corée. Cette activité sera mise en œuvre par le Secrétariat de l'AISS en collaboration avec la Commission spéciale sur la prévention de l'AISS.

Résultats attendus:

1. Le Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail qui se tiendra en Turquie en septembre 2011

Impact attendu:

Le résultat soutiendra les efforts des organisations membres pour améliorer la sécurité et la santé au travail au niveau national.

2.6 Publications

Coordination des publications

Une nouvelle politique en matière de publications de l'AISS, qui met l'accent sur des documents d'actualité brefs, l'utilisation des médias électroniques et la création d'un bulletin électronique, a été mise en œuvre pendant le triennium 2008-2010. Ce recentrage et l'adoption de langues supplémentaires pour certaines publications phare de l'AISS ont considérablement augmenté la convivialité, la pertinence et l'accessibilité de la base de connaissances uniques de l'AISS. La mise en place d'un plan de publication sur le modèle des plans de travail des différentes activités de l'AISS et d'une fonction de coordination et d'édition des publications, a permis d'améliorer la qualité des publications et de les éditer selon une périodicité plus régulière.

L'objectif du prochain triennium consistera à consolider la nouvelle gamme de publications et à élargir leur distribution. Il est prévu d'augmenter la fréquence de certaines publications de référence comme l'*Observateur de la sécurité sociale* et d'améliorer encore la qualité du contenu des publications de l'AISS.

Résultats attendus:

1. 30 numéros de l'*Observateur de la sécurité sociale*
2. Révision et coordination de la production de l'ensemble des publications de l'AISS résultant des différents projets et des activités régulières

Impact attendu:

Les résultats soutiendront la base de connaissances des organisations membres en les aidant dans leurs efforts pour parvenir à l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale.

Revue internationale de sécurité sociale (RISS)

La RISS est la plus importante publication trimestrielle internationale avec comité de lecture dans le domaine de la sécurité sociale dans le monde. Un comité de rédaction, composé d'universitaires, de représentants d'organisations internationales et du Secrétariat de l'AISS, assure la qualité de la publication et oriente le développement de cette importante publication de l'AISS qui est produite aux termes d'un contrat conclu avec un éditeur de renommée mondiale. Des efforts visant à accroître la distribution de la RISS et à renforcer le lien des articles de cette publication avec les priorités de l'AISS pour le triennium à travers des numéros spéciaux, ont été entrepris avec succès pendant le triennium 2008-2010. Lors du prochain triennium, des efforts seront déployés pour accroître l'utilisation des connaissances qui figurent dans la Revue pour d'autres activités de l'AISS, ainsi que pour la promotion de la RISS auprès des universités et de nouveaux groupes de lecteurs potentiels.

Résultats attendus:

1. 9 numéros ordinaires de la RISS
2. 3 numéros spéciaux de la RISS consacrés à une priorité thématique de l'AISS

Impact attendu:

Les résultats soutiendront la base de connaissances des organisations membres en les aidant dans leurs efforts pour parvenir à l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale.

2.7 Communications

Coordination des communications

L'amélioration de la capacité à communiquer de l'AISS était un objectif majeur du triennium 2008-2010 dans le but d'améliorer la communication avec les institutions membres, les médias et d'autres acteurs concernés de la sécurité sociale. Cet effort important a porté notamment sur l'élaboration d'une nouvelle image institutionnelle cohérente de l'AISS, la mise en place d'un portail web moderne, la refonte de l'Extranet de l'AISS, la création d'un bulletin électronique mensuel destiné aux organisations membres (*Actualités*) et la mise en œuvre de stratégies de promotion à l'occasion de manifestations et de conférences de l'AISS.

Outre la consolidation de ces réalisations, ce programme mettra particulièrement l'accent sur l'amélioration de la qualité et de la variété du contenu des outils de communication de l'AISS, sur

la promotion du trésor d'informations dont disposent les bases de données sur la sécurité sociale de l'AISS et sur l'encouragement à utiliser les informations fournies en arabe, chinois, portugais et russe par l'AISS. Enfin, le programme prévoit de mener une étude en vue d'analyser les avantages potentiels de l'utilisation des médias modernes pour intensifier la communication de l'AISS.

Résultats attendus:

1. Activités de promotion lors de manifestations de l'AISS et pour les résultats essentiels des activités de l'AISS
2. Communiqués de presse et promotion de la sécurité sociale auprès des médias internationaux
3. Entretien et développement du réseau de correspondants pour la communication de l'AISS

Impact attendu:

Les résultats soutiendront les efforts des organisations membres pour défendre la cause de la sécurité sociale et la promouvoir à l'échelon national

Portail web de l'AISS

Depuis son lancement en juin 2008, le nombre de visiteurs du nouveau portail web de l'AISS n'a cessé d'augmenter. Afin de maintenir et d'accélérer ce mouvement, l'utilisation accrue de notifications par courriel et d'autres outils de communication destinés à attirer les visiteurs sur le site, viendront compléter la mise à disposition de contenus très actuels et régulièrement mis à jour. Une mise à niveau technique d'envergure sera entreprise: les différents spécialistes techniques du Secrétariat de l'AISS auront désormais la possibilité d'alimenter directement le portail web dans un contexte plus large, ce qui concourra à améliorer l'attractivité de son contenu en vue de confirmer sa position de source leader mondial de connaissances et d'informations sur la sécurité sociale.

Résultats attendus:

1. Des informations pertinentes et à jour sur le portail web de l'AISS avec quatre rubriques principales: A propos de l'AISS, Brèves & Evénements, Observatoire, Ressources.

Impact attendu:

Les résultats soutiendront la base de connaissances des organisations membres qui leur sont nécessaires dans leurs efforts de renforcer leur excellence dans l'administration de la sécurité sociale.

Extranet de l'AISS

En s'inspirant notamment d'une refonte complète de l'Extranet de l'AISS en 2009, qui facilite grandement son utilisation et le passage progressif à l'utilisation complète de ses services tels que l'inscription électronique aux réunions de l'AISS et la diffusion des documents de séance, l'objectif consistera à promouvoir l'utilisation de l'Extranet comme soutien au travail des Commissions techniques de l'AISS et de ses structures régionales. L'Extranet sera rendu en même temps plus attractif par l'adjonction de nouveaux outils de travail collaboratif tels que par ex. la possibilité d'organiser des réunions ou des sessions de formation en direct sur l'Extranet. Enfin, la priorité sera accordée au maintien d'un soutien efficace et rapide aux usagers de l'Extranet.

Résultats attendus:

1. Entretien et développement de l'Extranet de l'AISS
2. Adjonction de nouveaux outils de travail collaboratif sur l'Extranet de l'AISS
3. Soutien aux usagers de l'Extranet de l'AISS

Impact attendu:

Les résultats faciliteront les efforts des organisations membres pour obtenir des informations sur les thèmes prioritaires de la sécurité sociale par l'échange d'informations avec leurs homologues dans d'autres pays.

Actualités

Publication mensuelle en sept langues, *Actualités*, qui informe la direction et le personnel des institutions membres sur les activités du Secrétariat, des Commissions techniques et des structures régionales de l'AISS, a rendu l'Association plus accessible et a fait mieux connaître ses activités parmi ses organisations membres. La publication régulière d'*Actualités* pendant le triennium à venir sera complétée par une refonte de cette publication en vue d'améliorer sa lisibilité et par une campagne de promotion destinée à augmenter le nombre de ses lecteurs parmi les fonctionnaires des institutions membres de l'AISS.

Résultats attendus:

1. 30 numéros d'*Actualités*, le bulletin des organisations membres de l'AISS

Impact attendu:

Les résultats contribueront à accroître les avantages dont bénéficient les organisations membres de l'AISS en les informant des activités et des initiatives de l'Association.

2.8 Support aux organisations membres, administration et promotion

La création d'une fonction de point de convergence pour répondre aux requêtes des institutions membres pendant le triennium 2008-2010 a augmenté la réactivité et a amélioré la qualité des réponses du Secrétariat de l'AISS. Les réponses aux questions techniques sont désormais élaborées à la suite de consultations de l'ensemble des experts compétents du Secrétariat, des Commissions techniques et des structures régionales de l'AISS. Le programme de soutien et de gestion des organisations membres entretient également des contacts avec les organisations membres de l'AISS à propos de leurs relations administratives avec l'Association et fait en sorte que les bases de données des organisations membres soient tenues à jour. Les divers questionnaires et formulaires utilisés pour l'AISS seront simplifiés et modernisés. Des efforts seront entrepris pour moderniser et simplifier les différents formulaires et questionnaires utilisés par l'AISS dans ces relations administratives. Des efforts spécifiques seront dévolus au renforcement des fonctions de soutien des dirigeants d'institutions de sécurité sociale. En se fondant sur les réactions positives aux séminaires pour directeurs généraux organisés par l'AISS, deux séminaires pour les directeurs généraux seront organisés pendant le triennium 2011-2013. Une fonction de promotion d'organisations membres basée sur la stratégie de fidélisation et de recrutement des membres de l'AISS élaborée en 2009 et partiellement mise en œuvre en 2010, sera créée en vue de consolider et d'élargir l'éventail d'organisations membres de l'AISS dans le monde.

Résultats attendus:

1. Un point focal afin de fournir des réponses aux demandes techniques des institutions membres
2. Accès à des listes mises à jour d'institutions membres et de contacts dans le cadre de l'Extranet de l'AISS
3. 3 numéros de la publication *Répertoire des membres* de l'AISS
4. Deux séminaires pour directeurs généraux
5. Une fonction campagne de promotion des organisations membres

Impact attendu:

Les résultats faciliteront l'accès des organisations membres aux informations techniques et aux contacts avec d'autres institutions membres de l'AISS pour leur permettre de résoudre des problèmes et des questions spécifiques à la sécurité sociale.

3. Développement et coordination des structures régionales et des Commissions techniques

Les Commissions techniques et les structures régionales de l'Association sont les deux principales structures d'échanges des membres. Ce sont des structures essentielles pour l'exécution du programme d'activités de l'Association en sus du Secrétariat de l'Association.

3.1 Développement et coordination des structures régionales

Le développement positif d'une nouvelle structure régionale de l'AISS a été l'un des principaux thèmes de développement et de progrès pendant le triennium 2008-2010. Le vaste réseau de bureaux de liaison et les autres structures mises sur pied donnent à l'AISS une occasion unique d'améliorer la valeur ajoutée dont elle fait bénéficier ses membres par la contextualisation des connaissances de l'AISS et le ciblage de ses activités sur les besoins et les priorités spécifiques des régions. Ce programme mettra l'accent sur la consolidation et le renforcement des nouvelles structures et sur l'encouragement à la réalisation de tout leur potentiel pour servir les institutions membres dans leurs régions respectives. Le développement de plus grandes synergies entre les structures régionales et d'autres activités de l'AISS, afin de faire en sorte que les connaissances sous l'angle régional profitent au programme d'activités et aux organisations membres de l'AISS au sens large, constitue un autre objectif. La formulation, la coordination et la mise en œuvre de plans de travail régionaux en liaison avec les priorités du programme de l'AISS joueront un rôle essentiel dans l'atteinte de ces objectifs.

Résultats attendus:

1. Entretien et développement des structures régionales de l'AISS avec pour objectif de créer 12 bureaux de liaison et un réseau régional
2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de travail pour chacune de ces structures

3.2 Développement et coordination des Commissions techniques

Les Commissions techniques de l'AISS représentent une structure collaborative unique de rencontres et d'échanges sur des thèmes techniques de sécurité sociale pour ses membres et ce en liaison avec les priorités thématiques de l'AISS. La promotion récente d'une planification et d'une coordination intégrées des activités des différentes Commissions techniques, ainsi que leur concentration sur un thème prioritaire transversal et des résultats communs à l'AISS tels que les bonnes pratiques ou les séminaires techniques, ont à la fois renforcé leur rôle dans la mise en œuvre du programme de travail de l'AISS et amélioré la visibilité de leur important travail. L'organisation des Forums des Commissions techniques de l'AISS notamment s'est avérée être un moyen efficace de favoriser le dialogue et la coordination.

L'organisation des Forums de l'AISS et la coordination continue des plans de travail des Commissions techniques permettra de coordonner ces réalisations. Le Secrétariat envisage trois axes de développement principaux dans le but de poursuivre le développement du rôle important des Commissions techniques. Il s'agit du soutien à la mise en place et au renforcement de réseaux d'experts virtuels via l'Extranet de l'AISS, une meilleure utilisation de l'Extranet de l'AISS comme lieu de travail collaboratif et les dimensions régionales du travail des Commissions techniques.

Résultats attendus:

1. Trois Forums des Commissions techniques de l'AISS
2. L'élaboration d'une Commission technique d'analyse et de recherche en sécurité sociale et la définition de son mandat par le bureau de l'AISS
3. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de travail pour chacune des 12 Commissions techniques

4. Gouvernance et administration générale de l'AISS

Une bonne gouvernance, une exécution efficace de services de qualité, la responsabilité financière et la transparence sont les principes directeurs dont s'inspirent les responsables de l'Association et la direction du Secrétariat de l'AISS. Plusieurs outils ont été mis au point pendant le triennium 2008-2010 pour répondre à ces objectifs. Le déploiement complet ou continu de ces outils et notamment la Charte de bonne gouvernance de l'AISS, le mode de programmation et de budgétisation axé sur les résultats, les normes de contrôle internes, la comptabilité analytique et le maintien de la qualité certifiée ISO 9001, constitueront les principaux objectifs du triennium 2011-2013.

4.1 Administration générale

Il incombe au Secrétaire général de l'AISS d'administrer le Secrétariat dans le but de mettre en œuvre à moindres frais le programme et budget de l'AISS et d'appliquer les décisions et les instructions des organes statutaires de l'AISS. Il dirige le développement stratégique de l'AISS, entretient et développe les relations avec les fonctionnaires de l'AISS, les institutions membres et les membres potentiels, ainsi que les relations institutionnelles avec d'autres organisations internationales. L'activité "Administration générale" aide également le Secrétaire général à mener à bien sa mission, en ce qui concerne notamment l'activité de conseils juridiques, la gestion axée sur les résultats, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du programme de l'AISS et l'évaluation de la performance.

Résultats attendus:

1. Mise en œuvre du Programme et Budget à la satisfaction des organisations membres de l'AISS
2. Six rapports d'avancement au Bureau de l'AISS sur la réalisation du programme
3. Un rapport à moyen terme circonstancié au Bureau de l'AISS sur la réalisation du programme
4. Un rapport d'activités sur la période triennale 2011-2013 présenté à l'Assemblée générale de l'AISS à l'occasion du Forum mondial de la sécurité sociale en 2013
5. Un rapport sur la performance de l'AISS et sur l'incidence de ses activités
6. Un Programme et Budget 2014-2016 pour adoption par le Conseil de l'AISS à l'occasion du Forum mondial de la sécurité sociale en 2013

4.2 Organes statutaires

Le soutien apporté aux activités des organes statutaires de l'AISS, et notamment l'Assemblée générale, le Conseil et le Bureau ainsi que ses comités, par l'organisation sans heurts de leurs réunions et l'aide accordée aux fonctionnaires de l'AISS dans l'accomplissement de leur mission, constitue une fonction importante du Secrétariat de l'AISS.

La priorité sera accordée à l'application correcte de la Charte de bonne gouvernance de l'AISS récemment adoptée. Une attention particulière sera accordée au respect des délais de soumission des documents aux organes statutaires ainsi qu'à la mise en place de leurs espaces de travail respectifs sur l'Extranet.

Résultats attendus:

1. Six réunions du Bureau de l'AISS
2. Trois réunions du Comité d'examen des candidatures
3. Une réunion du Conseil de l'AISS à l'occasion du Forum mondial de la sécurité sociale en 2013
4. Une réunion de l'Assemblée générale de l'AISS à l'occasion du Forum mondial de la sécurité sociale en 2013

4.3 Ressources et services internes

Ce programme couvre les services de soutien administratifs internes du Secrétariat, notamment la gestion des ressources humaines, la formation et le perfectionnement du personnel, les applications et le soutien des technologies de l'information, les finances et la comptabilité, la gestion des risques, le courrier et la diffusion. La comptabilité a été confiée à un prestataire extérieur. Des réductions de coûts sont attendues dans ce secteur en faisant davantage appel aux outils de communication modernes, comme l'Extranet, pour la diffusion de l'information et la documentation. L'élaboration de normes de contrôle internes et d'un système de gestion de la qualité (certification ISO 9001) de l'AISS constitue les principaux objectifs de développement dans ce secteur.

Résultats attendus:

1. Gestion financière et des ressources humaines de l'Association
2. Vérification annuelle des comptes et soutien au Trésorier dans l'élaboration des rapports financiers destinés au Bureau de l'AISS

3. Soutien à la Commission de contrôle de l'AISS
4. Elaboration de normes de contrôle de l'AISS
5. Certification ISO 9001 de l'AISS

ANNEXE A: Services et produits fournis aux organisations membres de l'AISS pendant le triennium 2011-2013

En tant qu'organisation membre de l'AISS, votre cotisation vous donne accès à ...

... des échanges et des connaissances uniques lors des réunions et conférences de l'AISS:

- Le Forum mondial de la sécurité sociale
- 4 Forums régionaux de la sécurité sociale: en Afrique, aux Amériques, dans la région Asie et Pacifique, et en Europe
- La Conférence internationale d'analyse et de recherche en sécurité sociale
- La Conférence internationale sur les technologies de l'information et de la communication en sécurité sociale
- La Conférence internationale des actuaires et statisticiens de la sécurité sociale
- Le Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail
- 9 séminaires techniques sur des sujets techniques prioritaires de sécurité sociale
- 24 séminaires régionaux sur des sujets régionaux prioritaires de sécurité sociale

... des connaissances et analyses précieuses d'une grande variété de thèmes relatifs à la sécurité sociale disponibles par le biais des publications de l'AISS, de ses bases de données sur et de son portail web:

- Un rapport sur les développements et tendances mondiaux en sécurité sociale
- 4 rapports sur les développements et tendances régionaux en sécurité sociale
- 12 numéros de la *Revue internationale de sécurité sociale*
- 12 rapports techniques sur la sécurité sociale
- 22 numéros de *Perspectives en politique sociale*
- 30 numéros de l'*Observateur de la sécurité sociale*
- 6 volumes de la publication *Régimes de sécurité sociale dans le monde*, dont le contenu est également proposé sur le portail web de l'AISS dans les profils de pays
- 100 nouvelles bonnes pratiques ajoutées à la base de données de l'AISS sur les bonnes pratiques, qui en totalise aujourd'hui 250
- 330 articles de synthèse ajoutés à la base de données sur les réformes de la sécurité sociale de l'AISS, portant le nombre des articles sur ce thème à 2 700
- Accès aux actualités quotidiennes sur la sécurité sociale à travers le *Moniteur de la sécurité sociale* du portail web de l'AISS
- Le portail web de l'AISS, qui constitue la principale source de connaissances et d'informations sur la sécurité sociale dans le monde
- Un point de contact au Secrétariat de l'AISS pour répondre spécifiquement aux demandes d'informations techniques émanant des organisations membres

... des lignes directrices pertinentes, des modules de formation, des manuels et des séminaires de formation sur des sujets prioritaires dans le domaine de la sécurité sociale:

- Des lignes directrices en matière de bonne gouvernance complétées et mises à jour, ainsi qu'un outil d'auto-évaluation en matière de bonnes pratiques
- Un manuel sur les stratégies d'extension de la sécurité sociale, et des solutions administratives relevant des bonnes pratiques pour les populations difficiles à couvrir
- Des lignes directrices pour un service de qualité à l'usage des administrations de la sécurité sociale
- Une approche de l'AISS pour des prestations de sécurité sociale adéquates
- Un module de formation sur l'extension de la couverture
- Un module de formation sur la bonne gouvernance
- Une application d'apprentissage en ligne sur la bonne gouvernance
- 6 séminaires de formation régionaux sur la bonne gouvernance
- 9 séminaires de formation régionaux sur l'extension de la couverture
- 2 séminaires pour les Directeurs généraux des institutions de sécurité sociale
- 2 registres de consultants experts dans les domaines de la bonne gouvernance et de l'extension de la couverture respectivement

... des avantages uniques conférés par le statut de membre d'un réseau de plus de 340 institutions de la sécurité sociale à travers 150 pays:

- Accès à 12 Commissions techniques couvrant tous les secteurs de la sécurité sociale
- Accès à 12 bureaux de liaison régionaux, un réseau régional et un Point focal pour les pays de langue portugaise
- Une unité spécifique au sein du Secrétariat de l'AISS pour faciliter les contacts et le soutien entre organisations membres
- Le soutien accordé à 25 jumelages à long terme entre les institutions membres
- Un ensemble d'indicateurs mondiaux sur les performances administratives dans la sécurité sociale dans différents pays, et des rapports rédigés par des pairs: le Baromètre international des administrations de la sécurité sociale
- 30 numéros d'*Actualités* informant les institutions membres sur les événements et activités de l'AISS
- L'Extranet de l'AISS, qui offre des espaces de travail collaboratifs et un WIKI de solutions administratives
- Le prix des bonnes pratiques à l'occasion des Forums régionaux de la sécurité sociale
- 3 publications du *Répertoire des membres* de l'AISS, incluant les coordonnées du contact principal

... un organe international reconnu promouvant le rôle de la sécurité sociale au niveau international

- De nouveaux développements dans la relation stratégique avec le Bureau international du Travail (BIT)
- Des activités de partenariat avec d'autres organisations internationales actives dans le domaine de la sécurité sociale (Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé, l'ONU, etc.) pour promouvoir le rôle de la sécurité sociale en faveur du développement social et économique
- La publication de documents de promotion, des relations avec les médias et des communiqués de presse

... une association qui attache la plus haute importance à une bonne gouvernance ainsi qu'à une gestion transparente et financièrement responsable

- 6 rapports consacrés à l'avancement de la réalisation du programme présenté au Bureau de l'AISS
- Un rapport sur les activités du triennium, présenté à l'Assemblée générale de l'AISS
- Un rapport sur la performance de l'AISS et l'impact de ses activités
- Un Programme et Budget détaillé pour la période 2014-2016
- 6 réunions du Bureau de l'AISS
- 6 réunions de la Commission de contrôle de l'AISS
- 3 réunions du Comité d'examen des candidatures
- Une réunion du Conseil de l'AISS lors du Forum mondial sur la sécurité sociale de 2013
- Une réunion de l'Assemblée générale lors du Forum mondial de la sécurité sociale de 2013
- 9 rapports financiers et budgétaires présentés au Bureau de l'AISS
- La certification ISO 9001 de l'AISS

Liste des Commissions techniques pour le triennium 2011-2013

Employment Policies and Unemployment Insurance
 Politiques d'emploi et de l'assurance chômage
 Políticas de Empleo y el Seguro de Desempleo
 Beschäftigungspolitiken und Arbeitslosenversicherung.

Investment of Social Security Funds
 L'investissement des fonds de la sécurité sociale
 Inversión de los Fondos de la Seguridad Social
 Anlage von Vermögenswerten der sozialen Sicherheit

Family Benefits
 Prestations familiales
 Prestaciones Familiares
 Familienleistungen

Statistical, Actuarial and Financial Studies
 Etudes statistiques, actuarielles et financières
 Estudios Estadísticos, Actuariales y Financieros
 Statistische, versicherungsmathematische und finanzielle Studien

Old-age, Invalidity and Survivors' Insurance
 Assurance invalidité-vieillesse-décès
 Seguro de Vejez, Invalidez y Sobrevivientes
 Alters-, Invaliden- und Hinterbliebenenversicherung

Insurance against Employment Accidents and Occupational Diseases
 Assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles
 Seguro de Accidentes del Trabajo y Enfermedades Profesionales
 Versicherung gegen Arbeitsunfälle und Berufskrankheiten

Mutual Benefit Societies
 Mutualité
 Mutualidad
 Hilfsvereine auf Gegenseitigkeit

Medical Care and Sickness Insurance
Prestations de santé et d'assurance maladie
Prestaciones Médicas y del Seguro de Enfermedad
Gesundheitsleistungen und Krankenversicherung

Prevention
Prévention
Prevención
Prävention

Information and Communication Technology
Technologies de l'information et de la communication
Tecnologías de la Información y de la Comunicación
Informations- und Kommunikationstechnologie

Organization, Management and Innovation
Organisation, Management et innovation
Organización, Gestión e Innovación
Organisation, Verwaltung und Innovation

Social Security Policy Analysis and Research
Analyse des politiques et la recherche en sécurité sociale
Investigación y Análisis de Políticas en Seguridad Social
Forschung und Analyse der Politik der sozialen Sicherheit

Promoting and developing social security worldwide
Promouvoir et développer la sécurité sociale à travers le monde
Promover y desarrollar la seguridad social en el mundo
Soziale Sicherheit weltweit fördern und entwickeln
Развиваем и поддерживаем социальное обеспечение во всем мире
دعم و تطوير الضمان الإجتماعي عبر العالم
促进和发展全球社会保障